

LA SOLIDARITÉ, C'EST L'ÉGALITÉ !

Face aux politiques austéritaires, nous avons besoin d'un département plus solidaire encore et moteur des valeurs de justice et de progrès social. Nous proposons :

- La création d'un service public décentralisé d'aide à la personne
- L'égalité femmes/hommes au cœur de toutes les politiques du Conseil départemental
- De renforcer le réseau des acteurs de la santé pour permettre l'accès de tous aux soins et aux actions de prévention
- D'inscrire les droits de l'enfant dans toutes les politiques de développement social et urbain, et de soutenir la parentalité
- D'agir pour le droit à un habitat décent et le respect de la loi Solidarité renouvellement urbain.
- D'inciter et de soutenir la construction de nouvelles crèches
- De maintenir et renforcer le SDPH (service départemental pour les personnes handicapées) afin de construire avec chacun un véritable projet de vie

Réforme territoriale : donner sa place à la démocratie locale

Les projets de loi en cours s'apprêtent à vider de tout son sens et de toute son efficacité l'action publique du département.

Déjà mise à mal par la baisse des dotations de l'État et menacée par la création d'une Métropole, notre collectivité n'est pas assurée de continuer à répondre aux besoins des habitantes et des habitants. Nos élu-es s'engagent à défendre le principe d'une décentralisation démocratique permettant aux citoyen-nés d'être plus proches des décisions politiques qui les concernent et à agir pour préserver l'échelon départemental.

RENCONTREZ LES CANDIDATS

LUNDI 9 MARS 18H30
salle F.Ros - Place de la Mairie
SEPTÈMES
VENDREDI 13 MARS 18H30
Salle des fêtes
MIMET

LUNDI 16 MARS 18H30
salle Léon Masson
SIMIANE
MERCREDI 18 MARS 18H30
Maison du Peuple
GARDANNE

Pour un département solidaire

NOUS PROPOSONS

1. Pérennisation du conseil de canton et création d'un conseil de canton des jeunes
2. **Rénovation du collège Gabriel Péri** de Gardanne.
3. Poursuivre la rénovation et l'extension du collège Jacques Monod aux Pennes-Mirabeau.
4. **Développer l'approvisionnement des restaurants scolaires par des producteurs locaux** (circuits courts) en privilégiant le Bio. Soutenir les entreprises de l'économie sociale et solidaire (SCOP, associations...).
5. **Création de structures supplémentaires pour personnes âgées.** Création d'un service public décentralisé d'aide à la personne.
6. **Création d'une structure d'aide «aux aidants»** pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées.
7. **Création d'une antenne de la Maison départementale du handicap** sur le canton.
8. **Développer les partenariats avec l'Education Nationale et la CAF** pour la protection de l'enfance.
9. **Agir pour un vrai plan départemental d'insertion** des allocataires du RSA avec l'ensemble des partenaires concernés.
10. Contribuer à l'aménagement de la zone de Plan de Campagne avec la **création d'un commissariat** de plein exercice et d'un lieu d'accueil.
11. Conduire une démarche ambitieuse de **protection et de valorisation des espaces naturels.**
12. Action pour la **gratuité des autoroutes entre Gardanne et Aubagne.**
13. Appuyer la **création d'une halte ferroviaire à Plan de Campagne et d'aménager et sécuriser la gare de Septèmes.**
14. **Développer les pôles d'échanges** autour des gares et leur sécurisation.
15. Investir dans les **Plans de prévention des risques** : inondations, risques technologiques...
16. Engager un **plan pour les déplacements doux** (piétons, vélos) sur les routes départementales
17. Investir dans la **sécurisation des routes et réalisation du contournement de Simiane.**
18. **S'opposer à la prolongation d'exploitation des décharges de Septèmes et des Pennes.**

Sièges de campagne :

21, Cours Forbin 13120 GARDANNE - 84 bis, Vieille route de la Gavotte 13170 LES PENNES MIRABEAU
Tél. 07 71 26 99 40

Courriel : rassemblerpourgagner@gmail.com
Compte Crédit Mutuel Septèmes. 00020050006
Mandataire financier de Rosy Inaudi et Claude Jorda :
Patrick MAGRO

ELECTIONS DÉPARTEMENTALES 22 & 29 MARS 2015

GARDANNE - LES PENNES MIRABEAU - MIMET - SEPTÈMES LES VALLONS - SIMIANE COLLONGUE



Claude Titulaire
JORDA

Rosy Titulaire
INAUDI

Pour un département solidaire

Madame, Monsieur,

Nous sommes candidats aux élections des 22 et 29 mars dans ce nouveau canton qui regroupe Gardanne, Les Pennes Mirabeau, Mimet et Simiane Collongue, Septèmes les Vallons.

Conseiller général sortant pour l'un, citoyennes et citoyen engagés pour les autres, nous avons l'ambition de rassembler les forces de gauche pour bâtir ensemble un département solidaire.

Issus de mouvements politiques différents ou acteurs associatifs, nous sommes dans cette élection les seuls candidats à porter clairement les valeurs de la gauche de justice sociale, d'écologie, de défense des services publics et de laïcité, en opposition avec la politique d'austérité.

Parce que la droite et son extrême sont signes de régression sociale, de soumission accrue aux intérêts de la finance, de mise à mal du vivre ensemble, nous considérons qu'il est temps de se rassembler au-delà de nos différences et dans le respect des engagements, pour la démocratie, la justice sociale, et continuer à faire entendre au département la voix des femmes et des hommes de nos communes, comme Claude Jorda l'a fait ces dernières années.



Philippe
PETIT
remplaçant

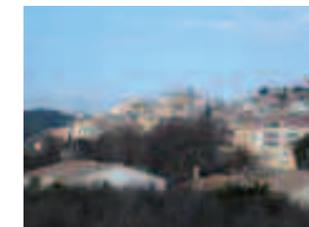


Isabelle
OLLES
remplaçante



POUR UN DÉPARTEMENT UTILE AU QUOTIDIEN ET

SOLIDAIRE



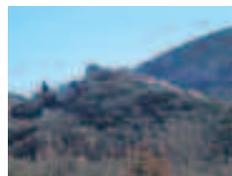
Notre peuple vit des heures difficiles. La crise que traverse le pays est à la fois sociale, démocratique et écologique.

Le chômage ne recule pas, la pauvreté augmente. La politique d'austérité du gouvernement creuse les inégalités et multiplie les injustices. Après les événements qui ont secoué la France en début d'année, il est temps de réactiver nos valeurs fondamentales de **Liberté, d'Égalité et de Fraternité**.

Scrutin local de portée nationale, les élections départementales (ex-cantonales) sont l'occasion de le dire haut et fort, d'exiger une **politique alternative résolument de gauche, solidaire et écologiste, une nouvelle conception de la démocratie**. D'autres voies sont possibles comme le montre la Grèce. Ici aussi, rassemblés, nous pouvons faire revivre l'espoir et tout changer !

PROTECTION DES ESPACES NATURELS

Le Conseil général, a en charge la protection et la gestion des espaces dits sensibles en particulier par l'action des sapeurs-forestiers. Par sa politique d'acquisition de grands domaines dans les massifs forestiers dont le domaine de Roque (400 hectares dans le massif de l'Etoile) et à travers de nombreuses conventions avec les communes et des propriétaires privés, il contribue à l'appropriation citoyenne de ces espaces. Il préserve des territoires pour les chasseurs qui contribuent aux Comités Communaux de Feux de Forêt (CCFF) et à la protection des massifs. Nous proposons de poursuivre en ce sens tout en travaillant à une valorisation économique raisonnée de nos massifs forestiers.



DES TERRITOIRES DURABLES ET ACCUEILLANTS

Poser la question d'un autre type de développement, c'est non seulement préserver la planète, mais aussi faire face aux enjeux écologiques et économiques et contribuer à l'accès à la connaissance. C'est agir pour répondre aux besoins fondamentaux du vivre ensemble.

- Créer une commission transparente d'attribution des aides aux communes.
- Contribuer à la constitution d'un réseau pérenne des acteurs de la paix, de la solidarité et du co-développement.
- Développer et soutenir les réseaux locaux de solidarité et de convivialité, de sensibilisation civique, de dialogue entre les cultures, pour faire grandir le vivre-ensemble et reculer l'insécurité.
- Exiger des mesures de rattrapage de la part de l'État dans les domaines de la politique de la Ville, du logement, des transports, de la santé, de l'éducation, de la formation et du développement économique.
- Mettre en réseau des actions d'écologie urbaine au service de l'amélioration de la qualité de vie (Maison du développement durable, biennale de l'environnement...).
- Soutenir les projets de coopération, notamment sur les questions des besoins vitaux (l'eau, l'énergie, la santé, les transports, l'assainissement...).

ENGAGEMENTS TENUS

Durant 7 ans Claude Jorda, Conseiller général délégué aux services publics, à la citoyenneté et à la concertation, a représenté le canton de Gardanne, et travaillé dans la majorité départementale à faire progresser les valeurs de solidarité et du vivre ensemble :

- En matière de démocratie en invitant chaque année la population pour rendre compte de son mandat lors d'un conseil de canton.
- En veillant à une aide équitable aux différentes communes.
- En agissant pour la reconstruction du centre de secours de Gardanne.
- En soutenant l'aide facultative aux collégiens : manger autrement, allocation départementale, chèque resto collège, équipement informatique des collégiens, aide à la pratique sportive et aux vacances...
- En soutenant le mouvement associatif local dans les domaines du sport, de la solidarité, de l'environnement de la culture.
- En étant présent aux côtés des travailleurs des services publics, de Lfoundry, ST Micro électronique, de la centrale de Gardanne, d'Altéo, de Kem One, des Moulins Maurel, de l'ONF...

Enfin, il s'est opposé à la fermeture de services publics (Poste de Mimet, CAF...) et à la politique d'austérité qui engendre des difficultés croissantes pour le plus grand nombre.

LE DÉPARTEMENT, NOTRE BIEN COMMUN CONTRE L'AUSTÉRITÉ

Le Conseil Général est une des rares Institutions qui participe d'une façon ou d'une autre à la vie de chacun d'entre nous. De par ses compétences, avec un budget de 2.6 milliards d'euros le Conseil Général rythme notre quotidien.

Il gère :

- Les actions sociales qui représentent 50% de son budget : le RSA, l'aide aux personnes âgées, la protection de l'enfance, aux personnes en situation de handicap...qui représentent 50% du budget
- Les collèges
- Les voiries départementales
- L'aide aux communes

Il intervient dans :

- L'aide à la vie associative
- Le logement
- La culture
- Le développement économique
- La protection des espaces naturels et la lutte contre les incendies (SDIS)

UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE GÉNÉRATEUR DE PROGRÈS SOCIAL

Le tissu économique des Bouches-du-Rhône est composé principalement de petits établissements. Afin de combattre le chômage, il faut réaffirmer la vocation industrielle de notre département, en élaborant, avec l'ensemble des acteurs, un schéma ambitieux et cohérent de développement économique durable.

Nous proposons de :

- Contrôler de l'utilisation des fonds publics et de conditionner l'aide de la collectivité aux entreprises à la création ou au maintien de l'emploi.
- Soutenir les collectivités locales qui prendront des initiatives en faveur du développement de l'économie sociale et solidaire (comme les Sociétés collectives d'intérêt collectif) et des circuits courts.
- Travailler avec les salariés et les directions à pérenniser nos entreprises dans un esprit de développement durable.

OUVRIR LE CHAMP DE LA DÉMOCRATIE ET DE LA CITOYENNETÉ

Le département est un cadre territorial parfaitement adapté à la construction, avec les citoyens et dans la proximité, de partenariats fructueux avec les communes et le monde associatif pour faire vivre la démocratie.

- Création d'un observatoire des engagements en lien avec les conseils de cantons et avec la participation de citoyens tirés au sort.
- Encourager toutes les expériences citoyennes qui favorisent l'intervention la plus large.
- Construction de nouveaux espaces d'appropriation des connaissances et de participation aux décisions (université populaire, maison du développement durable, observatoire des services publics...).
- Cultiver la citoyenneté, notamment en direction des jeunes (parcours éducatif, forum collégien...) en lien avec le Conseil des collégiens.
- Renforcer les solidarités entre les habitants en soutenant les acteurs associatifs et institutionnels qui y contribuent.



TRANSPORTS COLLECTIFS

URGENCE ET PRIORITÉ !

Ici, 60% des déplacements quotidiens sont effectués en véhicule particulier, génèrent 35% des gaz à effet de serre et sont source de fatigue et d'accidents.

Nous proposons de :

- Mettre en place une Autorité organisatrice des transports (AOT) unique sur l'ensemble du département et créer une régie des transports publics regroupant la RDT13 et la RTM.
- Porter la taxe transport payée par les entreprises à 2% afin de permettre d'aller vers leur gratuité comme l'ont fait d'autres départements.
- Développer le transport collectif non polluant et améliorer les réseaux en site propre.

